



Assemblée générale

Distr. limitée
24 février 2022
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale chargée
d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant se rapportant
à la Convention des Nations Unies sur le droit
de la mer et portant sur la conservation
et l'utilisation durable de la biodiversité marine
des zones ne relevant pas de la juridiction nationale**

Quatrième session

New York, 7-18 mars 2022

Programme de travail provisoire*

Lundi 7 mars 2022

10 heures-13 heures

Ouverture de la session (point 1)

Adoption de l'ordre du jour (point 2)

Programme de travail (point 3)

Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2
de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale
(point 6)

Consultations informelles

15 heures-18 heures¹

Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2
de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale
(point 6)

Consultations informelles sur le renforcement des
capacités et le transfert des techniques marines

Mardi 8 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur le renforcement des
capacités et le transfert des techniques marines

* Remplace le programme de travail provisoire publié sous la cote [A/CONF.232/2020/L.2](#).

¹ La possibilité de continuer à travailler au-delà des heures normales dépendra de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies et de ses incidences sur les services de conférence.



15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur le renforcement des capacités et le transfert des techniques marines

Mercredi 9 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les ressources génétiques marines, y compris les questions liées au partage des avantages

15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les ressources génétiques marines, y compris les questions liées au partage des avantages

Jeudi 10 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les ressources génétiques marines, y compris les questions liées au partage des avantages

15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les mesures telles que les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées

Vendredi 11 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les mesures telles que les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées

15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les mesures telles que les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées

Lundi 14 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles

15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les questions interdisciplinaires

Mardi 15 mars 2022

10 heures-13 heures

Point 6 (*suite*)

Consultations informelles sur les questions interdisciplinaires

15 heures-18 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles sur les questions interdisciplinaires
Mercredi 16 mars 2022	
10 heures-13 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles sur les études d'impact sur l'environnement
15 heures-18 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles sur les études d'impact sur l'environnement
Jeudi 17 mars 2022	
10 heures-13 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles sur les études d'impact sur l'environnement
15 heures-18 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles
Vendredi 18 mars 2022	
10 heures-13 heures	Point 6 (<i>suite</i>) Consultations informelles Pouvoirs des représentants (point 4) Examen et adoption des documents de la conférence, dont son rapport à l'Assemblée générale (point 7)
15 heures-18 heures	Examen et adoption des documents de la conférence, dont son rapport à l'Assemblée générale (point 7) Débat général (point 5) Questions diverses (point 8)
